TROPHÉE DU GOLFE 2015

Le vendredi 22 mai 2015, vers 20 h 30, salle de tennis de table du Raquer, le GOLFE T.T. 56 organise la 27e édition du TROPHÉE DU GOLFE.

PALMARÈS (depuis 2006) :

2006 – US Arradon	2009 – FL Lanester	2012 – CTT Ménimur
2007 – Corpo Pays de Vannes	2010 – FL Lanester	2013 – ES Plescop
2008 – CTT Ménimur	2011 – FL Lanester	2014 – ES Plescop

Buvette sur place

1er prix : 100€ (en bons d'achat)
2e prix : 60€ (en bons d'achat)
3e & 4e prix : 40€ (en bons d'achat)
+
RECOMPENSES POUR TOUTES LES EQUIPES

RÈGLEMENT

Chaque équipe sera composée de 4 joueurs appartenant au même club affilié FFTT (le montant de l'inscription est fixé à 32 euros par équipe).
Le total des classements des quatre joueurs d'une équipe ne devra pas être supérieur à 60 points, le calcul se faisant par la somme des classements de chaque joueur
(Exemples : Une équipe composée de quatre « 8 » totalisera 32 points (4*8) tandis qu'une équipe composée de 16, 14, 13 et 12 totalisera 16+14+13+12 = 55 pts)

Une répartition en trois tableaux sera effectuée en fonction du total des points de chaque équipe. Chaque participant fera quatre matchs (tirage au sort).
L'équipe ayant totalisé le plus de points se verra remettre le challenge qu'il faudra gagner trois ans de rang pour le conserver définitivement.

ATTRIBUTION DES POINTS

- Match gagné 3/0 = 5 pts
- Match gagné 3/1 = 4 pts
- Match gagné 3/2 = 3 pts

Match perdu 3/2 = 2 pts
Match perdu 3/1 = 1 pt
Match perdu 3/0 = 0 pt

En cas d'égalité, il sera tenu compte du nombre de victoires à 5 points puis du nombre de victoires à 4 points, etc... En cas de nouvelle égalité, le système du point-avérage sera appliqué.
Si un joueur de l'équipe engagée venait à se désister le jour de la compétition, il ne pourrait être remplacé que par un joueur de classement égal ou inférieur.
Les inscriptions au Trophée du Golfe seront prises par ordre d'arrivée (le cachet de La Poste faisant foi).
Chaque club désirant engager une ou deux équipes devra faire parvenir avant le dimanche 17 mai dernier délai par courrier à :

PUJOL Stéphane – 7 Rue Henri Dunant App 14 – 56880 PLOEREN – 06 77 87 50 75
ou par mail : steph1er@hotmail.fr

- Joindre la feuille d'inscription avec le nom de l'équipe
- L'adresse du responsable et son numéro de téléphone
- Le chèque d'un montant de 32 euros à l'ordre du Golfe TT 56